

TRI DES DÉCHETS

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE RECYCLE LES SAPINS DE NOËL

Forte du succès des années précédentes, la Métropole Aix-Marseille-Provence renouvelle cette année l'opération « Collecte des sapins de Noël ». Une démarche qui permet donc de donner une nouvelle vie aux sapins, lesquels seront acheminés vers des plateformes de compostage, pour être transformés en compost permettant de nourrir les sols. Cette initiative, qui optimise par ailleurs le travail de collecte, s'inscrit dans une démarche vertueuse d'économie circulaire.

Cette année, cinq territoires participent à cette opération qui traduit des initiatives en faveur de l'environnement mises en place conjointement par la Métropole et le Département, dans le cadre de l'Agenda environnemental. *Ne le jetez donc pas dans les ordures ménagères, il ne sera pas recyclé !*

Où déposer son sapin ?

Les sapins doivent être déposés sans sac, sans neige artificielle, sans décoration ni pied.

- **Marseille Provence**

Les habitants ont la possibilité de déposer leur sapin **entre le 2 et le 25 janvier**, dans 212 points de collecte. L'an passé, 149 tonnes (près de 50 000 unités) de sapins ont été collectées sur le territoire.

- **Pays d'Aix**

85 points de collecte sont répartis sur tout le secteur, **du 29 décembre au 17 janvier**.

- **Pays d'Aubagne et de l'Étoile**

Les habitants pourront déposer leur sapin dans de nombreux points de collecte, **du 04 au 31 janvier**.

- **Pays Salonais**

Selon les villes, les points d'apport volontaire seront disponibles **du 26 décembre au 28 février**. À Salon-de-Provence, les sapins pourront être déposés en de multiples endroits **entre le 26 décembre et le 1^{er} février**.

- **Pays de Martigues**

Les habitants ont la possibilité de déposer leurs sapins dans l'une des trois déchèteries.

L'ensemble des aires de collecte disponible sur :
<https://www.ampmetropole.fr/actualites/collecte-sapin-noel-2020>

CONTACTS PRESSE